

Eldorado Nucléaire Limitée

Je connais le président et je sais que c'est une personne très sérieuse et très compétente. Je ne pense pas qu'il puisse faire une telle déclaration sans avoir d'abord discuté de cette possibilité avec le gouvernement. Si le gouvernement nous cache des choses—et je n'ai aucune raison de croire que c'est le cas si je fais exception de ce que j'ai lu—alors il agit de mauvaise foi. J'espère que ce n'est pas le cas et que le gouvernement n'envisage pas sérieusement d'augmenter le pourcentage d'actions détenues par des non-résidents.

À cet égard, le président a déclaré ceci:

Cette restriction peut toujours être modifiée et les niveaux fixés seront réévalués plus tard . . . on envisagerait avec prudence la possibilité d'augmenter au-delà de la limite actuelle de 20 p. 100 le pourcentage des actions détenues par des non-résidents.

Je pense qu'il est terrible qu'une telle déclaration soit faite à ce stade-ci. Par votre entremise, monsieur le Président, et par l'entremise de la Chambre, je tiens à prévenir le gouvernement que si lui ou tout autre gouvernement essaie d'augmenter au-delà de 20 p. 100 la limite applicable aux non-résidents, notre parti se servira de tous les moyens dont il dispose pour s'opposer à une telle mesure.

En attendant, il reste encore à régler des problèmes concernant les déchets nucléaires à faible radioactivité. Il existe certaines incertitudes en ce qui a trait à la question de financement effectif. Je doute beaucoup que les chiffres donnés pour Eldorado nucléaire Ltée et pour la Saskatchewan Mining Development Corporation soient exacts. Je pense qu'il s'agissait là d'un compromis d'ordre politique entre deux gouvernements. De toute façon, l'avenir nous le dira. Je ne pense vraiment pas que ces chiffres soient exacts mais, à tout le moins, la compagnie aura son siège à Saskatoon. Je suis heureux pour les gens de la Saskatchewan et j'espère que l'entreprise sera rentable.

Je demande au gouvernement de surveiller la situation de très près et de renforcer la Commission de contrôle de l'énergie atomique, non seulement pour le bien-être de cette nouvelle compagnie mais pour celui de toute l'industrie nucléaire au Canada.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, les députés du Nouveau parti démocratique se sont opposés au projet de loi visant à privatiser Eldorado Nucléaire dès qu'on l'a présenté à la Chambre. Nous nous y sommes opposés à la Chambre. Nous avons assisté aux séances du comité, et avons écouté et interrogé les témoins. Tout ce que nous avons entendu de leur part a confirmé encore plus clairement que lorsque nous avons manifesté initialement notre opposition au projet de loi à quel point nous avions raison de nous y opposer.

Je vais exposer brièvement certaines des raisons que nous avons de nous y opposer, à commencer par les raisons financières. Les responsables de la Commission de contrôle de l'énergie atomique nous ont dit qu'à la suite des activités de cette entreprise, on trouve dans la région de Newcastle et de Port Hope des centaines de milliers de tonnes de déchets de faible niveau de radioactivité tout près du lac Ontario. À moins qu'on ne prenne des mesures importantes pour contenir les déchets et éventuellement les enlever, ils vont passer graduellement dans

le lac Ontario et polluer l'eau qui est utilisée par des millions de personnes.

Cela s'est produit alors que Eldorado Nucléaire était une société d'État, propriété des Canadiens. Nous allons maintenant la faire passer entre les mains d'investisseurs privés qui auront pour principal objectif, on le comprend, de faire des bénéfices. Nous la leur livrons sans contrôle suffisant sur leurs futures activités, et le gouvernement du Canada a engagé les Canadiens à absorber presque entièrement ce qu'il en coûtera pour nettoyer ce dépôt de déchets.

● (1850)

Penchons-nous sur les réalisations de Denison Mines, société privée du secteur nucléaire qui appartient à Stephen Roman. Je recommande la lecture d'un passage intéressant d'un livre en préparation sur Stephen Roman et la Denison Mines. On y voit comment cette société a délibérément et régulièrement violé les règles les plus élémentaires en matière de protection de l'environnement et des travailleurs pour accroître ses bénéfices.

Voilà le genre de choses qui nous inquiète lorsqu'il est question de privatiser cette société. Premièrement, nous croyons que sur le plan financier les Canadiens font une mauvaise affaire tandis que les nouveaux acquéreurs en font une bonne, surtout à cause des aspects environnementaux.

Le député de Cape Breton—The Sydneys (M. MacLellan) a parlé des inquiétudes du président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Je voudrais résumer les préoccupations des gens qui vivent à Newcastle et à Port Hope et dans les environs. Ce projet de loi ne les a pas du tout rassurés. Ils manifestent depuis de nombreuses années des inquiétudes dont le gouvernement précédent et le gouvernement actuel n'ont à peu près pas tenu compte.

Ils ont présenté au comité des demandes précises qui sont toutes restées sans réponse. Ils veulent que le site d'enfouissement de Port Granby soit nettoyé et que le gouvernement fédéral continue de s'intéresser à l'élimination des déchets dans la zone environnante de 650 acres où il existe des déchets de faible radioactivité. Ils veulent des garanties que le nettoyage sera entrepris et que les crédits à cet effet seront suffisants. Le projet de loi contient-il des garanties en ce sens? Non.

Il en coûtera entre 250 et 650 millions de dollars pour nettoyer ce gâchis, et il n'est dit nulle part dans le projet de loi et il n'a été dit par aucun porte-parole du gouvernement que l'on va financer le nettoyage avec le fruit de la vente des actions, alors que la nouvelle compagnie s'en tire avec une obligation très limitée de quelque 25 millions de dollars.

On n'a toujours rien décidé pour le nettoyage du dépotoir de Port Granby et d'autres dépôts de déchets radioactifs de faible activité. Ce n'est pas pour de bon. Cette région fait campagne là-dessus depuis 1970 au moins. En 1984, lorsque le premier ministre (M. Mulroney) était chef de l'opposition, il avait promis beaucoup plus. Permettez-moi de citer ici la lettre qu'il a envoyée à M. James Sculthorpe, de Port Hope, en Ontario, le 21 août 1984. Voici ce que le premier ministre, alors chef de l'opposition, disait des activités du député de Durham—Northumberland (M. Lawrence):